

Le Relais Assistants Maternels (R.A.M.)

Les temps de permanence :

- lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h (hors vacances scolaires)
- vendredi de 8h30 à 17h.



Où nous trouvons-nous?

À proximité de :

- l'école Jean-Macé
- du gymnase Jean-Macé

Rue de New-York en accès à sens unique par la rue de Beaupuy.

Accessible en bus (ligne 4 - arrêt Jean-Macé).



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS MUNICIPAL

11 rue de New-York - 87100 LIMOGES Tél : 05 55 10 30 80 - ram@ville-limoges.fr











Les permanences dédiées aux parents

- Une **écoute** de vos besoins et des informations sur les différents modes d'accueil proposés sur la Ville de Limoges.
- Une mise en relation avec les assistants maternels par une liste actualisée en fonction de l'âge de l'enfant et des quartiers souhaités.
- Les **informations** et des documents sur vos droits et vos devoirs d'employeur (contrat de travail, rémunération, congés, déclarations...).

Les temps collectifs (enfants et assistants maternels)

Les temps d'accueil collectifs sont proposés sur réservation aux assistants maternels accompagnés des enfants de moins de 4 ans qu'ils accueillent.

- Les enfants profitent d'un lieu de jeux, d'éveil, d'activités, de rencontres et de socialisation dans un espace adapté.
- Les assistants maternels partagent ces temps avec d'autres professionnels et les enfants qui leurs sont confiés.

11 rue de New-York du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30

multi-accueil situé 6 rue des Fuchsias (assistants maternels résidant sur les secteurs Nord et de Beaune-les-Mines) le lundi de 8h45 à 11h





Les permanences dédiées aux assistants maternels

- Des informations sur vos droits et vos devoirs (statut, rémunération, congés, contrat de travail...).
- Une mise en relation avec les parents à la recherche d'un assistant maternel agréé.
- Une écoute et une aide dans votre travail au quotidien.
- Des réunions pour échanger, s'informer et débattre autour de différents thèmes